COVID-19

Mesures d'urgence / sécurité civile

CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal

Procédure port prolongé APR N-95 dans l'établissement	30 décembre 2021
Destinataires :	À tous les employés, gestionnaires, médecins, sages-femmes, stagiaires et bénévoles
Expéditeurs :	Frédéric Abergel, président-directeur général Adélaïde De Melo, directrice générale adjointe programme santé physique générale et spécialisée Marie-Eve Lemieux, directrice des ressources humaines, des communications, des affaires juridiques et enseignement
Actions :	Prendre connaissance de l'information, vous assurer d'en informer toutes les personnes concernées

En suivi de la recommandation émise par la CNESST, nous débutons dès maintenant le déploiement du port prolongé du APR N-95 **pour les tous travailleurs en contact avec la clientèle ou en contact avec l'environnement de la clientèle (exemple : personnel de soutien qui se rend dans des chambres de patients).**

Vous trouverez ci-joint une première version de la procédure du port prolongé du APR N-95 à appliquer dans tous les secteurs.

De plus, nous vous invitons à consulter dans l'intranet la vidéo Étapes pour le port sécuritaire de l'APR-N95 afin de vous assurer de le porter adéquatement. (Section *Vie au travail/Programme de protection respiratoire N95 et P100/Outils/Vidéo*)

Les APR N-95 sont disponibles dès maintenant ou sont présentement en cours de distribution dans tous les milieux.

- Pour toute demande supplémentaire, les travailleurs peuvent se référer à leurs gestionnaires.
- Pour les travailleurs n'ayant pas encore eu un test d'ajustement (fit test) pour l'APR N-95 et en attente du résultat de votre test, nous vous invitons à privilégier l'utilisation du modèle d'APR-N95 de marque Medicom.
- Pour toutes questions en lien avec la procédure, nous vous invitons à consulter vos conseillères en prévention des infections par le biais de votre gestionnaire.